
Note d'information fédérale Février 2018 – n°256

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 3 février 2018 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

▪ **Organisateurs manifestations nationales 2019 :**

- **12-14 avril 2019 :** Championnats de France bateaux courts J18, senior et para-aviron : AC Armagnac
- **18-19 mai 2019 :** Championnats de France UNSS et FFSU : SR Mâcon
- **8-9 juin 2019 :** Championnat de France senior bateaux longs et Critérium national senior bateaux longs : AC Bourges
- **29-30 juin 2019 :** Championnat national jeune : AS Mantes
- **5-7 juillet 2019 :** Championnats de France junior (J16 et J18) et senior -23 ans bateaux longs : CN Libourne
- **28-29 septembre 2019 :** Championnat de France senior sprint et Critérium national senior sprint et para-aviron : AS Gérardmer

▪ **Championnat de France Masters 2019**

Le Championnat de France vétérans devient à compter de 2019 le Championnat de France Master. Cette compétition se déroulera les 22 et 23 juin 2019. L'organisateur sera désigné ultérieurement.

▪ **Date Assemblée générale 2019**

L'Assemblée générale 2019 se tiendra le samedi 16 mars 2019 dans un lieu qui sera défini ultérieurement.

▪ **Grande Médaille d'Or**

La Grande Médaille d'Or 2017 de la FFA a été attribuée à Thierry LOUVET. Elle lui sera remise lors de l'Assemblée générale de la FFA à l'ACBB le 17 mars 2018.

▪ **Labels École Française d'Aviron 2017**

La liste des clubs ayant satisfait aux critères d'attribution des labels École Française d'Aviron 2018 a été approuvée. Elle peut être consultée sur le site internet de la FFA : [http://avironfrance.fr/pratiquer-](http://avironfrance.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/label-ecole-francaise-aviron/clubs-labellises)

[aviron/programmes-federaux/label-ecole-francaise-aviron/clubs-labellises](http://avironfrance.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/label-ecole-francaise-aviron/clubs-labellises)

▪ **Régate mer Open de France 2018**

Le Comité directeur a approuvé la création d'un Open de France mer.

La première édition de cette compétition se déroulera le samedi 8 septembre 2018 à Arcachon.

Cette compétition servira à classer les embarcations qui souhaitent se qualifier directement pour le Championnat du monde mer qui se déroulera du 11 au 14 octobre 2018 à Victoria au Canada.

▪ **Affiliation**

- Aviron Tours Métropole (Ligue Centre-Val-de-Loire)

▪ **Radiations**

- Tours Aviron Club (Ligue Centre-Val-de-Loire)
- Cercle Olympique Tours Sud (Ligue Centre-Val-de-Loire)

• **Affiliations sous convention indoor**

En Polynésie :

- Fare Hoe I Pirae
- Comité de secourisme polynésien et de protection civile - CSF 987
- Terehau Nui

2. Formation professionnelle : BP et DE

Cette année, les formations BP et DE organisées par le CREPS de Vichy font l'objet d'un recensement sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur : **Parcourssup**.

Les étudiants qui souhaitent s'engager dans ces formations, sans être en contrat en alternance avec une structure (apprentissage notamment), peuvent s'inscrire directement sur la plateforme nationale avant le 13 mars. S'ils sont admis, ils seront en formation initiale et dispensés des coûts de formation. Pour plus de renseignements : <http://www.creps-vichy.sports.gouv.fr/index.php/actualite-du-creps-vichy-auvergne/561-parcourssup-nouvelle-plateforme-d-admission>

Attention : Le nombre de places est limité et les candidats devront se présenter à des tests de sélection qui se dérouleront entre le 14 mars et le 21 mai 2018

3. Aviron Scolaire : Rame en 5ème

Rame en 5^{ème} a entamé sa 5^{ème} saison et quelques nouveautés sont à noter.

La Finale nationale laisse place à des finales organisées au niveau territorial, afin de promouvoir l'aviron auprès d'un plus grand nombre de jeunes et d'établissements.

Les 3 meilleures classes du classement national seront récompensées par la FFAviron et un tirage au sort sera

effectué parmi toutes les classes participantes pour remporter un ergomètre pour leur établissement.

La date de clôture des résultats est fixée au vendredi 1er juin 2018. Pour tout savoir : www.aviron-scolaire.fr ou contactez contact@aviron-scolaire.fr - 01 45 14 26 60.

Note d'information fédérale Mars 2018 – n°257

1. Assemblée générale de la FFA

Organisée par l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt, l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 17 mars 2018 à Boulogne-Billancourt.

▪ Nouvelle identité graphique de la FFA

La Fédération Française d'Aviron se dote d'une nouvelle identité moderne et fédératrice afin d'affirmer ses ambitions de rassemblement, de développement et son souhait d'accompagner la réorganisation territoriale de ses ligues régionales.

La Fédération se dote d'une identité visuelle spécifique pour ses équipes de France, afin de représenter la France au niveau international.

La nouvelle identité visuelle de la Fédération valorise les valeurs de notre sport : le dépassement de soi, la solidarité, le respect, l'humilité et la beauté ; elle utilise les couleurs de la nature, exploite la dynamique de nos bateaux sur l'eau et les formes géométriques produites par le mouvement du rameur. Elle a pour objectif de développer l'attractivité de la fédération par une image moderne qui sera déclinée au profit de toutes ses structures, avec une déclinaison pour ses équipes de France.

<http://ffaviron.fr/espace-federal/communication/charte-graphique>

▪ Grande Médaille d'Or de la FFA

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Thierry LOUVET.

2. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 17 mars 2018 à Boulogne-Billancourt, a notamment pris la décision suivante :

▪ Organismes manifestations nationales 2019 :

22-23 juin 2019 : Championnat de France Masters : CA Vichy

3. Formation Coach Aviron Handicaps

15 stagiaires, dont 3 professionnels dans le milieu du sport, participent à la formation Coach Aviron Handicaps, organisée avec le concours des Régates Rémoises et de l'ACBB.

Cela note une volonté croissante des clubs de s'ouvrir à tous les publics. Le nombre de pratiquants en situation de handicap continue de croître et la FFA s'adapte en

proposant des courses handi-valides chez les jeunes (championnats de zone 2018) et des compétitions handi-santé dès 2019 (pour les personnes en situation de handicap qui ne rentrent pas dans les catégories handi-aviron).

4. Finales territoriales Rame en 5^{ème}

Les ligues ou comités départementaux sont invités à mettre en place des finales territoriales Rame en 5^e afin de réunir les meilleures classes ayant participées au classement national et de leur faire découvrir l'aviron sur l'eau.

14 organisations sont d'ores et déjà prévues sur toute la France. La 1^{ère} aura lieu le 6 avril 2018 à Libourne.

Le 05 juin à Saintes

Le 19 juin à Mâcon

Le 21 juin à Caen

Le 21 juin au Perreux-sur-Marne

Le 28 juin à Peyrolles en Provence

Et d'autres manifestations sont prévues en Bretagne, Rhône-Alpes, Grand Est, Occitanie, Pays de la Loire, et Martinique.

5. Championnats d'Europe Sport Adapté

Pour la première fois, des rameurs handis français vont participer à une épreuve internationale d'aviron indoor.

4 rameurs et 4 rameuses du Havre, St Nazaire, Marseille AAS, Vernon et Charleville Mézières seront présents à la Halle Carpentier à Paris du 14 au 17 juillet 2018 sous les couleurs de l'Équipe de France de la Fédération Française de Sport Adapté.

6. Développement Durable

Les organisateurs d'épreuves nationales sont invités à remplir un dossier disponible auprès de Hélène GIGLEUX (helene.gigleux@avironfrance.fr) pour obtenir le Label Agenda 21 : le sport s'engage, et de mettre en place un maximum d'actions citoyennes et responsables.

7. Rentrée 2018-2019 Pôles France et Pôles Espoir

Les rameuses et rameurs souhaitant intégrer un des pôles (France ou Espoir) de la FFA doivent constituer un dossier de candidature et le faire parvenir à la FFA avant la date limite d'inscription fixée au vendredi 20 avril 2018.

Le dossier de candidature est téléchargeable dans la rubrique <http://ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/poles-france-poles-espoir>

formulaire est téléchargeable sur www.rameurs-tricolores.fr et doit être renvoyé, complet et signé, avant le 30 juin 2018.

8. Une bourse pour ramer

L'association des internationaux d'aviron, présidée par Myriam Lamolle, a attribué 4 bourses en 2017 (ce qui porte le total à 33 rameuses ou rameurs soutenus). Pour 2018, le critère d'âge s'élargit aux aspirants champions de moins de 23 ans, de nationalité française, en situation difficile. Les dossiers de rameurs inscrits sur un pôle espoir sont désormais également recevables. Le

Note d'information fédérale Mai 2018 – n°258

1. Championnat de France Junior (J16 et J18) bateaux longs 2018

Les résultats du baccalauréat étant communiqués le vendredi 6 juillet à partir de 8h30, les épreuves qualificatives J18 seront décalées au samedi 7 juillet après-midi.

2. Régates labellisées mer 2019

Les régates d'aviron de mer labellisées par la FFA sont des compétitions organisées dans le respect de critères définis à chaque fin de saison et spécifiés dans un appel à candidature.

Pour la saison 2019, la demande de labellisation est à effectuer par la structure organisatrice auprès de la FFA, sur formulaire type, **avant le 5 juillet 2018**, disponible sur le lien suivant :

<http://ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/labeliser-sa-manifestation>

Pour plus de renseignements, contactez Sylvain BOSQUET : sylvain.bosquet@ffaviron - 01 45 14 26 71

3. Rappel : Obligations de Licence/Assurance

En ce début de période estivale et d'accueil de nombreux pratiquants occasionnels, nous vous rappelons que les garanties du contrat MAIF/FFA qui couvre vos activités, notamment la couverture responsabilité civile, sont accordées par la souscription d'une licence ou d'un titre FFA par chaque licencié.

En cas de non possession par les pratiquants de ces licences ou titres, la MAIF ne pourrait prendre en charge les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile liée à un dommage occasionné par le pratiquant auteur d'un accident. De plus, en cas de défaut d'assurance, la responsabilité personnelle des dirigeants serait engagée pour faute de gestion, et ils pourraient répondre sur leur patrimoine personnel, outre les éventuelles sanctions pénales supplémentaires encourues par les dirigeants (l'article L 321-2 du Code du sport prévoit une peine de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende en cas de défaut de souscription des garanties d'assurance prévues par l'article L 321-1 du Code du Sport).

Par ailleurs, le pratiquant victime de dommages corporels qui n'aurait pas souscrit la licence FFA ne pourra bénéficier auprès de la MAIF, ni de la garantie individuelle accident (garantie "Indemnisation des dommages corporels"), ni de la garantie assistance (prise en charge des frais de rapatriement...), ni de la garantie "Recours" (prise en charge du recours amiable

ou judiciaire pour obtenir l'indemnisation auprès de l'assureur d'un tiers responsable).

Pour vous permettre de fonctionner en toute légalité, nous vous rappelons la nécessité de délivrer des licences D90, D30, D7 ainsi que des titres initiation valables 1 jour. Plus de renseignements sur :

<http://avironfrance.fr/espace-federal/licences-et-titres/licences>

4. Rappel : enregistrement des titres scolaires

La date limite de transmission des documents a été fixée au **15 juillet 2018**. Nous vous rappelons que la délivrance des titres scolaires est également un critère d'obtention du label EFA.

Vous pouvez consulter la liste des titres scolaires enregistrés pour votre club sur la saison en cours sur : <https://ffsa-goal.multimedias.com> : Reporting > Modules fonctionnels > Structures.

5. Formation Recyclage AviFit et cycle 6

La formation Coach AviFit mise en place en 2014 a bien évolué depuis et par conséquent, tous les coaches n'ont pas reçu les mêmes contenus de formation. Ainsi, pour permettre à tous de mettre à jour leurs connaissances, nous vous proposons une journée de recyclage AviFit avec beaucoup de pratique pour vous aider à devenir un meilleur coach et à progresser dans la préparation de vos séances.

Lors de cette journée, un travail spécifique sur les séances du cycle 6 sera effectué : Général, Cardio et Renfo.

Ce recyclage est offert à toute structure qui a acheté ou qui s'engage à acheter un cycle 6.

Pour les informations pratiques, voici le détail :

- 2 sites de formation : La Seyne sur Mer pour le sud (Aviron Seynois) / Nogent sur Marne pour le nord (FFAviron)

- Date : **25 juin 2018** ; 8h de formation (9h30-12h30/13h30-18h30)

- Tarif : Cycle 6 (3 séances) = 210€ pour les clubs labellisés / 280€ pour les clubs non-labellisés / Gratuit pour les structures qui ont déjà le cycle 6.

- Nombre de places : 15 maximum / 6 minimum

- Date limite d'inscription : 15 juin 2018

Pour toute information complémentaire et/ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter à aviron-indoor@ffaviron.fr



6. Formations Coach Aviron Indoor/AviFit 2018-2019

Les prochaines formations Coach Aviron Indoor/AviFit sont maintenant connues :

- 12 au 14 octobre à Paris (Nogent sur Marne)
- 30 novembre au 2 décembre à Angers

Toutes les informations et inscriptions sur ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-federale/coach-aviron-indoo

7. Formations Professionnelles

Le CREPS de Vichy et la FFA mettent en place trois formations professionnelles : BP, DE et DES. De nombreux dispositifs d'emploi et d'aides financières existent pour suivre ces formations, notamment le contrat d'apprentissage pour le BP et DE qui bénéficie depuis peu d'une possible aide financière du CNDS. Les tests d'entrée de ces 3 formations se dérouleront du 2 au 4 octobre prochain à Vichy. Si vous êtes intéressés, pensez à vous inscrire en ligne **avant le 2 septembre** sur :

<https://inscriptions.creps-vichy.sports.gouv.fr/>

Pour plus de renseignements, contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@ffaviron.fr 01 45 14 26 57 ou Ophélie SIMON au CREPS de Vichy : ophelie.simon@jeunesse-sport.gouv.fr

8. Formations CQP

La formation CQP Moniteur Aviron, accessible aux éducateurs fédéraux a pour but de couvrir les besoins en emplois saisonniers et occasionnels dans tout type de structure proposant l'activité aviron. Les titulaires du CQP Moniteur Aviron peuvent obtenir une carte professionnelle et être rémunérés pour l'encadrement sportif, dans une limite de 360 heures annuelles.

Une formation se déroulera en aviron de rivière :

- Module 1 : du 9 au 13 juillet 2018 au CREPS de Vichy
- Module 2 : du 6 et 7 septembre 2018 au CREPS de Vichy

Une formation se déroulera en aviron de mer :

- Module 1 : du 26 au 30 juin 2018 à la Seyne-sur-Mer
- Module 2 : du 6 au 8 septembre 2018 à la Seyne-sur-Mer

Inscrivez-vous dès maintenant en envoyant votre fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la FFA : Espace fédéral>Formation>Calendrier des formations **avant le 6 juin 2018** à erell.leminez@ffaviron.fr

Attention : Certains pré-requis sont nécessaires à l'entrée dans le processus de qualification.

- Avoir 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures »
- Être en possession d'une attestation de PSC1 ou d'un diplôme admis en équivalence
- Être titulaire d'une attestation de réussite au test de 100 mètres nage libre départ plongé et de récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.
- Être capable de réaliser un test technique en skiff (brevet d'or) ou en solo mer (brevet d'aviron de mer).

Retrouvez toutes les informations sur le CQP sur avironfrance.fr : Espace fédéral > Formation > Formation Professionnelle > CQP - Moniteur Aviron ou contacter le service formation de la FFA au 01 45 14 26 57 - erell.leminez@avironfrance.fr

9. Match J16 France-Grande-Bretagne

Le match se déroule cette année à Vaires-sur-Marne, le jeudi 12 juillet suivant le Championnat de France J16 à Brive. Le déplacement s'effectuera sous la responsabilité de Julien HOUSSET et Maxime GUILHEM, conseillers techniques, du mardi 10 juillet au vendredi 13 juillet.

Les épreuves au programme du match sont :

- Femme : 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+
- Homme : 4+, 2x, 2-, 1x, 4-, 4x, 8+

Les règles de sélection sont inchangées : les rameuses et rameurs des bateaux J16 champions de France, ou leurs suivants en cas de désistement, sont sélectionnés. Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les clubs doivent donc s'assurer de la disponibilité de leurs rameurs et de leur matériel. Une remorque fédérale prendra en charge les embarcations le dimanche 8 juillet, à l'issue du championnat, pour les déplacer à Vaires-sur-Marne.

Une participation financière de 150 euros par sportif est demandée. La FFA prend en charge l'hébergement, la restauration et l'équipement des sportifs et des entraîneurs, le déplacement restant à la charge de chaque sportif.

Pour plus de renseignements, contactez Erell LE MINEZ : erell.leminez@ffaviron.fr - 01 45 14 26 57

Note d'information fédérale Juillet 2018 – n°259

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 14 juin 2018 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Création d'une Commission des athlètes

Cette commission est composée de :

Cédric BERREST (Président), Matthieu ANDRODIAS, Thomas BAROUKH, Antoine JESEL, Hélène LEFEBVRE, Marie LE NEPVOU, Laura TARANTOLA.

• Championnat de France bateaux courts 2019

Les modalités d'accès pour participer au championnat de France bateaux courts 2019 ont été revues et validées par le comité directeur. Elles peuvent être consultées sur le document joint en annexe.

• Lieu du championnat de France d'aviron de mer 2019

L'organisation du championnat de France d'aviron de mer des 24 et 25 mai 2019 a été confiée au CN Dieppe avec le soutien de la Ligue Aviron de Normandie.

• Classement mer

Un nouveau classement mer entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2019.

Nous vous invitons à le consulter en annexe.

• Championnat de France Master 2019

Le programme du championnat de France Master qui se déroulera les 22 et 23 juin 2019 à Vichy, a été validé par le comité directeur.

Nous vous invitons à le consulter en annexe.

• Lieu assemblée générale 2019

L'assemblée générale fédérale 2019 sera organisée par la Ligue Aviron Normandie à Deauville, le 16 mars 2019.

• Tarifs mutations 2019

Les tarifs des mutations appliqués pour la saison 2018 restent inchangés pour la saison 2019.

• Modifications des textes règlementaires

Ont été approuvées les modifications des annexes suivantes du Règlement Intérieur :

- Règlement médical
- Code des régates
- Code des régates en mer

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA :

<http://ffaviron.fr/ffa/textes-reglementaires/reglement-interieur-et-annexes>

▪ Affiliation

- Association pour l'Animation du Pays Plinn (Ligue Bretagne)

▪ Mise en sommeil

- Aviron Guyanais 973 (Ligue de Guyane)

2. Nouveau rappel : enregistrement des titres scolaires

La date limite de transmission des documents a été fixée au **15 juillet 2018**. Nous vous rappelons que la délivrance des titres scolaires est également un critère d'obtention du label EFA.

Vous pouvez consulter la liste des titres scolaires enregistrés pour votre club sur la saison en cours sur : <https://ffsa-goal.multimediabs.com> : Reporting > Modules fonctionnels > Structures.

3. Open de France mer

La première édition de l'Open de France aura lieu à Arcachon le samedi 8 septembre 2018. Cette compétition est ouverte aux équipages français et étrangers. Les équipages pourront être composés de rameurs issus de clubs différents. Le classement servira de base à la hiérarchisation française des bateaux inscrits aux Championnats du Monde d'Aviron de Mer 2018 de Victoria (CAN).

Les catégories représentées aux championnats du monde : SF4x+, SH4x+, SF2x, SH2x, SM2x, SF1x, SH1x.

Les autres courses : SM4x+ et course des entreprises (4x+)

Les épreuves auront lieu en finales directes selon le programme suivant :

• 7 septembre : Accueil des équipages à partir de 14h00

• 8 septembre :

10h15 course des entreprises

11h10 SM4x+

11h25 SM2x

14h00 SH4x+

14h10 SH2x

14h20 SH1x

15h10 SF4x+

15H20 SF2x

15H30 SF1x

4. Régates mer 2019 labellisées

La liste des régates mer 2019 labellisées est disponible sur le site internet de la FFA :

<http://ffaviron.fr/competitions/mer/regates-labellisees-mer>

5. Labels EFA 2019

Rappel : Chaque année, de nombreux clubs oublient de saisir sur l'intranet fédéral, les brevets de rameur qu'ils délivrent à leurs licenciés. Nous rappelons que seuls les brevets saisis informatiquement lors de la saison 2018 sont pris en compte pour l'obtention des labels EFA 2019. Nous vous rappelons également que les brevets de rameurs sont des outils pédagogiques pouvant être délivrés à tous les licenciés quel que soit leur âge. Retrouvez toutes les informations utiles concernant les brevets de rameurs sur : <http://ffaviron.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

6. Cricuit Randon'Aviron

Le circuit Randon'Aviron rassemble les plus belles randonnées à l'aviron organisées chaque année en France. Les organisateurs qui souhaitent présenter leur candidature pour faire partie du circuit 2019 doivent compléter le formulaire en ligne avant le 14

SEPTEMBRE 2018 à partir du site de la FFA : Espace fédéral > Espace structure > Labelliser sa manifestation

et inscrire impérativement leur événement sur l'intranet fédéral : ffaviron.fr/intranet > Événement > Gestion

7. Service civique

20 postes sont à pourvoir dès le mois de septembre et ce jusqu'à fin décembre 2018. 20 autres postes seront disponibles à partir de janvier 2019. Ce dispositif s'adresse aux ligues et aux comités départementaux pour 3 missions agréées par l'Agence du service civique : Aviron Scolaire dont Rame en 5^{ème}, Aviron Santé, Aviron Citoyen. Pour plus de renseignements, contactez la FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr - 01.45.14.26.60

Note d'information fédérale Août 2018 – n°260

1. Championnat du Monde d'Aviron de Mer

Le Championnat du Monde d'Aviron de Mer 2018 se déroulera du 11 au 14 octobre à Victoria au Canada.

Les clubs souhaitant participer à cette compétition doivent adresser leurs engagements uniquement par mail **avant le 3 septembre à 14h00 à la fédération** à pascal.jolly@ffaviron.fr.

Les engagements sont à faire sur le formulaire FFA disponible sur la page du championnat sur le site de la FFA.

Attention : le formulaire doit être retourné comme fichier Excel et non en pdf.

Le classement demandé par la FISA des équipages français inscrits au championnat du Monde d'aviron de mer sera établi par la FFA uniquement à partir des résultats de l'Open de France qui aura lieu à Arcachon le 8 septembre prochain.

Les autres équipages inscrits seront classés aléatoirement à la suite de ceux-ci.

Le 21 septembre, la FISA diffusera sur son site la liste des équipages qui devront courir les courses de qualifications du jeudi 11 octobre.

Nous vous invitons à consulter toutes les informations relatives aux inscriptions à ce championnat du monde sur le site internet de la FFA :

<http://ffaviron.fr/evenements/3118/2018-10-11/championnat-monde-d-aviron-de-mer>

Les autres informations importantes se trouvent sur le site de la FISA :

<http://www.worldrowing.com/events/2018-world-rowing-coastal-championships/event-information>

et le site de l'organisateur à Victoria (site en français) :

<https://fr.wrcc2018.com/>

Rappel des épreuves du championnat :

Femmes : CW 1x, CW 2x, CW 4x+

Hommes : CM1x, CW 2x, CW4x+

Important :

La FISA a modifié son code des régates et désormais, les compétiteurs doivent porter sur leur tenue de compétition les trois lettres de leur pays ainsi que leur nom de famille pour être identifier plus facilement.

Vous trouverez ce texte et un mode d'application issu des documents de la FISA ci-après.

Extrait du code FISA :

18. FISA Advertising Rules (Bye-laws to Rule 50)

18.1.2 Chaque membre de l'équipage doit afficher sur son maillot de compétition ou équivalent les trois lettres du code de son pays et son nom de famille de la manière suivante:

Maillot	Police de caractère	Hauteur	Largeur	Casse	Exemple
DEVANT : Nom de famille (court)	Arial	50 mm	120-150 mm	Majuscule	BATTEN
DEVANT : Nom de famille (long)	Arial	50 mm	150 mm	Minuscule	Batten-Ball
DEVANT: Code du pays	Arial	50 mm	60-100 mm	Majuscule	GBR
DOS: Code du pays	Arial	100 mm	150 mm	Majuscule	GBR

Application (source FISA) :

La règle autorise deux tailles pour le nom de famille. Les athlètes avec un nom court utiliseront la première option (50 mm x 120150 mm en majuscule), ceux avec un nom long utiliseront la seconde option (50 mm x 150 mm) en minuscule avec la première lettre en majuscule.

Exemple de tenue avec un nom court :

Devant

Dos



Il n'y a pas de contrainte sur la manière dont les lettres sont fixées au vêtement. Les lettres peuvent être imprimées sur un dossard fixé au vêtement ou être directement imprimées sur le vêtement. L'exemple des photos utilise des lettres imprimées dans une boutique et a coûté 5 euros au total (remarque : boutique anglaise). Des équipes ont aussi utilisé des dossards en tissu fixés au maillot par des épingles à nourrice.

Note d'information fédérale Septembre 2018 – n°261

1. Résultats des équipes de France

• **Championnat du Monde U23 : du 25 au 29 juillet à Poznan (Pologne)**

Médaille d'argent :

– *Skiff poids léger homme :*
Hugo BEUREY (Nancy SN)

Médaille de Bronze :

– *Quatre de couple poids léger femme :*
Lou LAMARQUE (A Bayonne), Loanne GUIVARC'H (ANFA Fontainebleau), Aurélie MORIZOT (ACBB Boulogne-Billancourt), Marion COLARD (AUN Lyon)

▪ **Coupe de la Jeunesse : du 28 au 29 juillet à Cork (Irlande)**

L'équipe de France a obtenu 12 médailles dont 3 d'or.

▪ **Match France / Grande-Bretagne : le 14 juillet à Vaires-sur-Marne**

Les français gagnent :

- chez les femmes, en deux de couple, en skiff.
- chez les hommes, en quatre de couple, en quatre de pointe avec barreur.

La délégation française s'incline 4 à 9 face à son homologue britannique.

▪ **Championnat d'Europe Seniors : du 3 au 5 août 2018 à Glasgow (Grande-Bretagne) :**

Médaille d'or :

– *Deux de couple femme :*
Elodie RAVERA-SCARAMOZZINO (CN Nice) et Hélène LEFEBVRE (SESN Encouragement)
– *Deux de couple homme :*
Hugo BOUCHERON (CA Lyon) et Matthieu ANDRODIAS (A Bayonne)

Médaille d'argent :

– *Skiff poids léger femme:*
Laura TARANTOLA (A Grenoble)

– *Deux sans barreur homme :*
Theophile et Valentin ONFROY (CN Verdun)

Médaille de bronze :

– *Quatre sans barreur homme:*
Benoît BRUNET (A Saint-Quentin), Sean VEDRINELLE (R Reims), Edouard JONVILLE (A Grenoble), Benoît DEMEY (CN Annecy)

• **Championnat du Monde Senior : du 10 au 16 septembre à Plovdiv (Bulgarie)**

Médaille d'or :

– *Deux de couple homme :*
Matthieu ANDRODIAS (A Bayonne), Hugo BOUCHERON (CA Lyon)
– *Skiff poids léger femme:*
Laura TARANTOLA (A Grenoble)
– *Skiff femme PR2 :*
Perle BOUGE (A Bayonne)

Médaille de bronze :

– *Deux sans barreur homme :*
Theophile et Valentin ONFROY (CN Verdun)
– *Quatre avec barreur mixte PR3 :*
Antoine JESEL (A Marne et Joinville), Rémy TARANTO (RC Marseille), Guylaine MARCHAND (CN Saint-Cassien), Elodie LORANDI (CN Nice) et Robin LE BARREAU (YRC Cognac)
– *Deux sans barreur PR3 :*
Jérôme PAILLER (A Cahors) et Laurent VIALA (AC Albi)

2. Pétition nationale pour le financement du sport

Comme cela a été indiqué à toutes les structures de la fédération (ligues, comités départementaux, clubs) une pétition nationale a été lancée le 21 septembre par le mouvement sportif français.

Elle a pour but de sensibiliser les pouvoirs publics sur l'importante question du financement du sport français et le maintien des postes de CTS.

Un courrier a été adressé à toutes les parties prenantes de l'aviron (cf annexe 1). Nous vous invitons à être le plus nombreux possible à signer et à faire signer cette pétition : <http://ffaviron.fr/fr/actualites/2018-09-21/signez-petition-sport-pour-tous-tous-pour-sport>

3. Annexe 7-3 du règlement intérieur

Le Comité directeur a approuvé les modifications de l'annexe 7-3 du Règlement intérieur : Code des compétitions indoor.

De nombreuses évolutions de la pratique de compétition d'aviron indoor ont été prises en compte dans ce règlement que nous vous invitons à consulter sur le site internet de la FFA :

<http://ffaviron.fr/ffa/textes-reglementaires/reglement-interieur-et-annexes>

4. Congrès FISA 2018



Le Congrès de la FISA s'est tenu à Plovdiv le 17 septembre 2018.

• Nouvelles fédérations membres de la FISA

Deux nouvelles fédérations ont été accueillies au sein la FISA:

- Kiribati
- Lesotho

Le nombre total de fédérations nationales d'aviron membres est désormais de 155.

• Qualification olympique :

La régates de qualification olympique et paralympique européenne a été attribuée à Varese (Italie) du 27 au 29 avril 2020.

La régates finale de qualification olympique aura lieu à Lucerne (Suisse) du 17 au 20 mai 2020.

La régates finale des qualifications paralympiques se tiendra à Gavirate (Italie) du 8 au 10 mai 2020.

• Programme olympique :

La FISA a organisé une conférence des fédérations nationales au cours de laquelle les délégués ont discuté des mises à jour sur les projets de révision des poids légers et des para-avirons et une mise à jour de la stratégie du programme olympique de la FISA.

La proposition FISA pour le programme olympique 2024 sera décidée par les délégués de la fédération membre lors du Congrès extraordinaire FISA 2020 qui se tiendra à Londres du 14 au 17 octobre 2020 et transmise à la commission exécutive du CIO pour décision en décembre 2020.

5. Retransmission des championnats sprint

Les finales senior hommes et senior femmes du dimanche 30 septembre 2018 s'enchaîneront entre 14h et 15h. Elles seront retransmises en direct sur les comptes de la FFAviron via Dailymotion, Facebook Live et Youtube.

Un reportage de 52 mn sera réalisé en parallèle afin d'être diffusé le dimanche 7 octobre 2018 sur France Ô à partir 18h45.

L'ensemble des cérémonies protocolaires se déroulera, comme l'an passé, à l'issue de la dernière finale de la journée.

Un dispositif ambitieux sera mis en place lors de ce championnat afin d'offrir une production vidéo toujours plus aboutie. Deux drones suivront les finales et des GoPros seront installées sur certaines embarcations afin de faire vivre les courses depuis l'intérieur.

6. Programme Performance Jeune

Le Programme Performance Jeune (PPJ), destiné aux rameuses J15 et J16 est relancé pour la saison 2018-2019. L'étape 1 de détection se déroule au sein des clubs, (du 26 au 30 septembre 2018). Elle consiste en la réalisation d'un parcours de 2000m à l'ergomètre à cadence bloquée (cadence 24), d'un test de puissance maximale à l'ergomètre et de mesures anthropométriques.

La prise en compte des résultats pour l'inscription des jeunes rameuses et rameurs dans le dispositif doit être effectuée auprès du cadre de votre région avant le 1er octobre 2018.

Vous trouverez les informations et le descriptif de cette action sur le site de la FFA : Equipes de France > Haut-Niveau > Programme Performance Jeune

7. Service civique

RAPPEL : 20 postes sont à pourvoir dès à présent et ce jusqu'à fin décembre 2018. 20 autres postes seront disponibles à partir de janvier 2019. Ce dispositif s'adresse aux ligues et aux comités départementaux pour 3 missions agréées par l'Agence du service civique : Aviron Scolaire dont Rame en 5^{ème}, Aviron Santé, Aviron Citoyen. Pour plus de renseignements, contactez la FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr - 01.45.14.26.60

8. Labels EFA 2019

La campagne de labellisation débutera le 1^{er} novembre sur l'intranet fédéral.

RAPPEL : Si les licences, titres scolaires, randonnées (nombre et kilomètres) ont été arrêtés au 31 août, les brevets d'argent et d'or peuvent encore être saisis jusqu'au 31 octobre pour la saison précédente (01/09/2017 - 31/08/2018). Ainsi, si des brevets délivrés au cours de cette saison n'ont pas été enregistrés, il est encore possible de le faire. Seuls les brevets saisis informatiquement lors de la saison 2018 sont pris en compte pour l'obtention des labels EFA 2019.

Pour consulter le bilan d'activités de votre structure (licences, titres scolaires, brevets), rendez-vous dans la rubrique Labellisation > Bilan d'activités, sur l'intranet fédéral.

Pour plus de renseignements, contactez la FFA : label@ffaviron.fr - 01.45.14.26.60

NOUVEAUTÉS : Le logo EFA a été actualisé selon la nouvelle identité visuelle de la FFAviron. Tous les clubs labellisés en 2019 recevront les nouveaux supports en février-mars prochain.

9. Brevets de rameur



Tous les brevets de rameur sont désormais dématérialisés. Les grilles de passage des brevets et les évaluations techniques sont accessibles directement sur internet (Espace fédéral > Programmes Fédéraux). Les différents questionnaires sont à la disposition des clubs sur l'intranet fédéral dans la partie Documents > Liste des documents > Brevets de rameur.

Le livret du rameur n'est donc plus disponible à la vente et laissera place prochainement à la possibilité d'imprimer les diplômes des Brevets de rameur directement depuis l'intranet pour les clubs ou bien sur l'espace licencié pour les particuliers.

De plus, un diplôme vierge est également disponible sur le site internet pour les autres pratiquants des structures affiliées à la FFA (scolaires, centres de loisirs, entreprises...). Ce public se voit décerner un diplôme par la structure mais ce brevet ne sera pas comptabilisé dans les brevets du club sur le serveur licence.

10. Nouveautés AviFit et RoWning

Vous trouverez toutes les nouveautés de l'AviFit sur le lien suivant : <http://ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/avifit>

Un nouveau concept aviron indoor est lancé. Découvrez le sur le lien suivant : <http://ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/rowing>

11. Tête de rivière de zone 2018

La date de la tête de rivière de zone est fixée au 11 novembre 2018.

12. Aviron scolaire : Rame en 5^{ème}

Un nouveau record de participation en 2017/2018 ! La barre des 1000 classes a été dépassée !

23 212 élèves de 1097 classes ont donc découvert l'aviron grâce au programme Rame en 5^{ème}. 10 finales territoriales se sont également tenues au niveau local, en lieu et place de la finale nationale.

Le succès de ce programme se confirme d'année en année ce qui nous incite à proposer toujours plus de nouveautés. Rame en 5^{ème} arrive donc sur l'eau en 2019 ! De nouveaux outils seront prochainement disponibles. Retrouvez le bilan joint à la présente note (cf annexe 2).

13. Challenge Dames de Nage 2019

C'est parti pour la saison 2019 ! Que vous soyez un club, un Comité Départemental ou une Ligue, vous

pouvez identifier les domaines où les femmes sont encore peu présentes dans votre structure. Le Challenge Dames de Nage vous permet de mettre en place des actions pour favoriser la mixité.

Retrouver le cahier des charges et des exemples d'actions sur le site fédéral : <http://ffaviron.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/aviron-feminin>

Envoyez vos dossiers de candidature avant le 1^{er} décembre !

14. Championnat de France indoor 2019

Le championnat de France indoor se déroulera le 9 février 2019 au Stade Charléty à Paris.

15. Calendrier des formations

Le calendrier des formations 2018-2019 de la FFA est consultable sur le site internet fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations.

Pour plus de renseignements contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@avironfrance.fr 01 45 14 26 57

• Entraîneur Fédéral

Une formation d'entraîneur fédéral sera organisée à l'INSEP (Paris) sur 3 week-ends :

- 16 au 18 novembre 2018

- 11 au 13 janvier 2019

- 15 au 17 mars 2019

Date limite d'inscription : 16 octobre 2018. Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Entraîneur Fédéral Rivière 2018-2019. Les stagiaires qui le souhaitent auront la possibilité de valider le CQP moniteur d'aviron au cours de cette formation. Responsable : didier.lereboulet@ffaviron.fr

• Formation coach aviron Indoor/Coach AviFit

Deux formations sont actuellement au calendrier La première formation de la saison 2018-2019 aura lieu à Nogent-sur-Marne du 12 au 14 octobre 2018 et la seconde du 30 novembre au 2 décembre à Angers. Cette formation se déroule sur 2,5 jours (du vendredi 14h au dimanche 16h).

Date limite d'inscription : 30 jours avant la formation. En fonction de la demande, d'autres formations pourront être organisées en 2019, n'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés.

Responsable : juliette.duchemin@ffaviron.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Indoor/Coach AviFit

• Formation coach aviron santé



La formation Coach Aviron Santé est organisée au CREPS de Vichy et se déroule sur 2 modules de 5 jours (du lundi 14h au vendredi 12h) :

- Module 1 : 26 au 30 novembre 2018
- Module 2 : 17 au 21 décembre 2018

Date limite d'inscription : 26 octobre 2018

Responsable : yvonig.foucaud@ffaviron.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Santé 2018-2019

• Formations aviron et handicaps

La formation Coach Aviron Handicaps est accessible aux bénévoles et aux professionnels. Elle est organisée en deux modules de trois jours (du vendredi 13h au dimanche 16h). –

• Module aviron adapté (handicap mental) du 1er au 3 mars 2019 à Boulogne-Billancourt

• Module Handi-aviron (handicap physique et sensoriel) du 15 au 17 mars 2019 à Boulogne-Billancourt

Date limite d'inscription : 1er février 2019.

Responsable : helene.gigleux@ffaviron.fr – 01 45 14 26 61

• Les formations continues

Des formations continues sont accessibles aux professionnels et aux bénévoles. Pensez à consulter régulièrement le calendrier des formations pour découvrir toutes les formations proposées par la FFA : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations

- 19 au 22 novembre 2018 - Tours - Réparation de matériel
- 27 au 30 novembre 2018 - Boulouris - Dynamique et stratégies de gestion des équipes - niveau 1

Pour plus de renseignements, consultez le calendrier des formations ou contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@ffaviron.fr - 01 45 14 26 57

16. Calendrier international

• **Coupe du Monde – étape 1** : du 8 au 12 mai 2019 à Plovdiv (Bulgarie)

• **Championnat d'Europe junior** : du 17 au 19 mai 2019 à Essen (Allemagne)

• **Championnat d'Europe senior** : du 30 mai au 2 juin 2019 – Lucerne (Suisse)

• **Coupe du Monde – étape 2** : du 20 au 23 juin 2019 – Poznan (Pologne)

• **Coupe du Monde – étape 3** : du 11 au 14 juillet 2019 – Rotterdam (Pays-Bas)

• **Championnat du Monde U23** : du 21 au 28 juillet 2019 – Sarasota (Etats-Unis)

• **Coupe de la Jeunesse** : du 1^{er} au 4 août 2019 – Corgeno (Italie)

• **Championnat du Monde junior** : du 4 au 11 août 2019 – Tokyo (Japon -

• **Championnat du Monde senior et para-aviron** : du 24 août au 1^{er} septembre 2019 – Linz (Autriche)

• **Championnat d'Europe U23** : du 5 au 8 septembre 2019 – Ioanina (Grèce)

Note d'information fédérale Octobre 2018 – n°262

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 6 octobre 2018 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• **Programme championnat de France masters 2019**
Le programme du championnat de France masters 2019 a été approuvé.
Nous vous invitons à consulter ce document joint en annexe.

• **Lieu de la Coupe de France des régions 2019**
La Coupe de France des régions se déroulera à Mantes-la-Jolie les 27 et 28 avril 2019.

• **Organisateur du championnat de France d'aviron de mer 2019**
Le Club Nautique de Dieppe a été confirmé comme organisateur du championnat de France d'aviron de mer qui se déroulera les 24 et 25 mai 2019.

• **Charte d'éthique et de déontologie**
La Charte d'éthique et de déontologie de la FFA a été approuvée par le comité directeur.
Nous vous invitons à consulter ce texte sur le site internet de la FFA : <http://ffaviron.fr/ffa/charte-ethique>

▪ **Affiliation**
Association Nautique Catalane (Ligue Occitanie)

▪ **Radiation**
Aviron Commercy (Ligue Grand-Est)

▪ **Changement de nom**
Athlétic Club Boulogne-Billancourt devient Boulogne 92

2. Lieux des têtes de rivière de zones – Novembre 2018

Les têtes de rivière de zones se dérouleront le 11 novembre 2018 à :

- Zone Nord-Ouest : Caen
- Zone Nord-Est : Toul
- Zone Sud-Est : Belley
- Zone Sud-Ouest : Carnon

Seuls les résultats de ces 4 têtes de rivière labellisées par les zones seront pris en compte dans le cadre du chemin de sélection 2019.

Les responsables des zones désignés sont :

- Pour la zone Nord-Est :
Coordonnateur : A. Tixier
Référénts techniques : M. Jullien, F. Doucet
- Pour la zone Nord-Ouest :

Réf. : VL – Note d'information fédérale n°262

Coordonnateur : J. Bloquet
Référént technique : A. Huss

- Pour la zone Sud-Ouest :
Coordonnateur : G. Pontois
Référént technique : M. Colard
- Pour la zone Sud-Est :
Coordonnateur : V. Busser
Référént technique : P. Morel

3. Médaille d'honneur de la FFA

La médaille d'honneur de la FFA peut être attribuée chaque année sur proposition des ligues à des récipiendaires dont l'engagement et le dévouement à la cause de notre sport, au sein des clubs, comités départementaux et ligues, auront été reconnus par le Comité directeur de la FFA.

Cette médaille est remise par un membre du Comité directeur de la FFA, à l'occasion de l'Assemblée générale de la ligue. Les candidatures doivent être transmises par les ligues à la FFA avant le 24 novembre 2018.

4. Circuit Randon'Aviron 2019

45 randonnées ont été retenues pour figurer dans le circuit "Randon'Aviron 2019". La liste des manifestations est consultable sur le site internet de la FFA : Pratiquer l'aviron > Programmes fédéraux > Circuit Randon'Aviron. Le catalogue sera disponible d'ici la fin de l'année.

5. Aviron Santé - Octobre Rose 2018

Chaque année le mois d'octobre est le rendez-vous national pour la lutte contre le cancer du sein. Dans le cadre de son programme Aviron Santé, la FFAviron soutient cette campagne et propose de se mobiliser pour Rose Association qui accompagne, informe et défend les droits des femmes confrontées au cancer. Un appel aux dons est lancé du 1^{er} au 31 octobre pour cette association : <https://don.rose-association.fr>

Les clubs d'aviron et les clubs aviron santé se mobilisent également tout le mois d'octobre. Calendrier des actions disponible via le lien suivant : [Octobre Rose 2018](#).

6. Rappel : Labels EFA 2019

La campagne de labellisation débutera le 1^{er} novembre sur l'intranet fédéral.



RAPPEL : Si les licences, titres scolaires, randonnées (nombre et kilomètres) ont été arrêtés au 31 août, les brevets d'argent et d'or peuvent encore être saisis jusqu'au 31 octobre pour la saison précédente (01/09/2017 - 31/08/2018). Ainsi, si des brevets délivrés au cours de cette saison n'ont pas été enregistrés, il est encore possible de le faire. Seuls les brevets saisis informatiquement lors de la saison 2018 sont pris en compte pour l'obtention des labels EFA 2019.

Pour consulter le bilan d'activités de votre structure (licences, titres scolaires, brevets), rendez-vous dans la rubrique Labellisation > Bilan d'activités, sur l'intranet fédéral.

Pour plus de renseignements, contactez la FFA : label@ffaviron.fr - 01.45.14.26.60

NOUVEAUTÉS : Le logo EFA a été actualisé selon la nouvelle identité visuelle de la FFAviron. Tous les clubs labellisés en 2019 recevront les nouveaux supports en février-mars prochain.

7. Formations

• Calendrier des formations

Le calendrier des formations 2018-2019 de la FFA est consultable sur le site internet fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations.

Pour plus de renseignements contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@avironfrance.fr 01 45 14 26 57

• Entraîneur Fédéral

Une formation d'entraîneur fédéral sera organisée à l'INSEP (Paris) sur 3 week-ends :

- 16 au 18 novembre 2018
- 11 au 13 janvier 2019
- 15 au 17 mars 2019

Date limite d'inscription : 16 octobre 2018. Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Entraîneur Fédéral Rivière 2018-2019. Les stagiaires qui le souhaitent auront la possibilité de valider le CQP moniteur d'aviron au cours de cette formation. Responsable : didier.lereboulet@ffaviron.fr

• Formation coach aviron Indoor/Coach AviFit

Trois formations sont actuellement au calendrier

- du 30 novembre au 2 décembre 2018 à Angers.
- du 14 au 16 décembre 2018 à Sète
- du 29 au 31 mars 2019 à la Seyne-sur-Mer

Cette formation se déroule sur 2,5 jours (du vendredi 14h au dimanche 16h).

Date limite d'inscription : 30 jours avant la formation. En fonction de la demande, d'autres formations pourront être organisées en 2019, n'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés. Responsable : juliette.duchemin@ffaviron.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Indoor/Coach AviFit

• Formation coach aviron santé

La formation Coach Aviron Santé est organisée au CREPS de Vichy et se déroule sur 2 modules de 5 jours (du lundi 14h au vendredi 12h) :

Module 1 : 26 au 30 novembre 2018

Module 2 : 17 au 21 décembre 2018

Date limite d'inscription : 26 octobre 2018

Responsable : yvonig.foucaud@ffaviron.fr Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Santé 2018-2019

• Formations aviron et handicaps

La formation Coach Aviron Handicaps est accessible aux bénévoles et aux professionnels. Elle est organisée en deux modules de trois jours (du vendredi 13h au dimanche 16h). –

Module aviron adapté (handicap mental) du 1er au 3 mars 2019 à Boulogne-Billancourt

Module Handi-aviron (handicap physique et sensoriel) du 15 au 17 mars 2019 à Boulogne-Billancourt

Date limite d'inscription : 1er février 2019.

Responsable : helene.gigleux@ffaviron.fr – 01 45 14 26 61

• Les formations continues

Des formations continues sont accessibles aux professionnels et aux bénévoles. Pensez à consulter régulièrement le calendrier des formations pour découvrir toutes les formations proposées par la FFA : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations

- 19 au 22 novembre 2018 - Tours - Réparation de matériel
- 27 au 30 novembre 2018 - Boulouris - Dynamique et stratégies de gestion des équipes - niveau 1

Pour plus de renseignements, consultez le calendrier des formations ou contactez le service formation de la FFA : erell.leminez@ffaviron.fr - 01 45 14 26 57

8. Critérium national Longue distance Aviron indoor

Le 10 novembre prochain aura lieu le critérium national Longue Distance d'aviron indoor à Rennes.

Les épreuves seront :

- Semi-marathon en solo ou tandem
- Marathon en tandem ou carré
- 100km en small team (3 à 10 personnes)

Toutes les informations sur :

<http://ffaviron.fr/evenements/3143/2018-11-10/criterium-national-longue-distance-aviron-indoor>

9. Aviron indoor : Challenge national des 7 Défis Capitaux

Ce challenge est ouvert à tout pratiquant licencié de la Fédération Française d'Aviron (Licence A, I, BF, U) répondant aux critères des 22 catégories proposées.

Il a pour objectif de valoriser la pratique de l'aviron indoor dans sa globalité, en prenant en compte la plus grande variété des défis que peuvent relever les

pratiquants d'aviron indoor. C'est un challenge individuel, même si certaines épreuves peuvent être réalisées en équipe.

Ce challenge est l'occasion de rendre la pratique ludique, de donner des objectifs à des adhérents compétiteurs ou non qui souhaitent stimuler leur pratique et notamment celle de l'aviron indoor.

Toutes les informations sur c7dc.ffaviron.fr

Note d'information fédérale Octobre 2018 – n°263

1. RAPPEL : Evaluation fédérale : Junior, senior et para-aviron homme et femme

Sportifs juniors J16 concernés : rameurs (ses) intéressés par la compétition.

Sportifs juniors J18, seniors et para-aviron concernés : rameurs (ses) pratiquant régulièrement et présentant un potentiel technique ou physique intéressant.

L'évaluation fait partie du chemin de la sélection, elle est obligatoire pour les athlètes prétendant à une sélection. Elle est un des critères utilisés pour désigner certains rameurs convoqués aux stages hivernaux.

À travers cette évaluation, les J16 détectés feront l'objet d'un suivi particulier. Ils seront vus par les cadres techniques régionaux et devront être regroupés sur des stages régionaux, interrégionaux voire nationaux dans le cadre du programme PPJ.

Le test à l'ergomètre de cette évaluation doit être réalisé sur un ergomètre Concept 2.

Pour tout renseignement complémentaire, ou en cas de problème lors de la saisie des résultats, contactez : Sylvain BOSQUET (01 45 14 26 71) ou Léa DUCHEMIN (01 45 14 26 70) ou par e-mail : sylvain.bosquet@ffaviron.fr / lea.duchemin@ffaviron.fr

▪ 1/ Contenu de l'évaluation J16

- Renseignements administratifs et sportifs
 - Biométrie
 - Course à pieds sur 3000 mètres
 - Contrôle à l'ergomètre sur 2000 mètres
- Réglage de l'ergomètre :* maximum du facteur de résistance : pour les garçons : 120 et pour les filles : 110

▪ 2/ Contenu de l'évaluation J18 et senior

1. Renseignements administratifs et sportifs
 2. Biométrie
 3. Course à pieds sur 3.000 mètres
 4. Test maximal à l'ergomètre sur 2.000 mètres
- Réglage de l'ergomètre :* facteur de résistance

libre.

▪ 3/ Contenu de l'évaluation para-aviron

Les informations et résultats de l'évaluation para-aviron sont à transmettre à Charles DELVAL : charles.delval@ffaviron.fr

Indiquer la classification : PR1, PR2 ou PR3 (PD, ID ou VI).

1. Renseignements administratifs et sportifs
 2. Biométrie
 3. Test maximal à l'ergomètre sur 2000 mètres
- Réglage de l'ergomètre :* facteur de résistance libre.

▪ 4/ Mise en œuvre

Par les cadres techniques de la FFA ou les techniciens sportifs fédéraux en liaison avec les Présidents de Ligue, les Présidents de Commission Sportive, et les entraîneurs de club.

▪ 5 /Calendrier

- Début de la passation des épreuves et de la saisie des résultats : **le 1 décembre 2018.**
- Le test ergométrique devra impérativement être réalisé **entre le 1 et 9 décembre.**
- Clôture de la saisie des résultats sur le Serveur licences : **le 17 décembre 2018 (minuit).**

▪ 6/ Résultats

Les résultats sont à inscrire, par le responsable du club, sur le Serveur licences puis dans le menu à gauche : Tests hivernaux

Note d'information fédérale Décembre 2018 – n°264

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 1^{er} décembre 2018 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

- **Avenant annuel 2019 aux règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification pour la constitution des équipes de France**

L'avenant 2019 aux règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France a été approuvé. Ce document peut être consulté sur le site internet de la FFA : <http://ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/regles-de-selection>

- **Réglementation sportive 2019**

La réglementation sportive 2019 a été approuvée. Nous vous invitons à la consulter sur le site internet de la FFA : *Compétitions > Informations générales > Réglementation sportive*

- **Calendrier 2020**

- 8 février 2020 : Championnat de France d'aviron indoor J16, J18, sénior, master, Para-aviron et Aviron adapté
- 8 mars 2020 : Tête de rivière interrégionale et nationale
- 28-29 mars 2020 : Championnats interrégionaux bateaux courts
- 10-12 avril 2020 : Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron
- 16-17 mai 2020 : Championnats de France UNSS et FFSU
- 23 OU 30 mai 2020 : Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior
- 6 juin 2020 : Critérium national Para-aviron et Aviron adapté
- 5-7 juin 2020 : Championnat de France Senior sprint, Critérium national sénior sprint et Championnat de France bateaux longs J18
- 13-14 juin 2020 : Championnats interrégionaux bateaux longs J16 et sénior -23 ans

- 20-21 juin 2020 Championnat de France master
- 27-28 juin 2020 : Championnat national jeune
- 3-5 juillet 2020 : Championnats de France J16 et sénior -23 ans bateaux longs
- 26-27 septembre 2020 : Championnat de France sénior et Critérium national sénior bateaux longs

- **Commission universitaire**

Cette commission compte une nouvelle membre : Marine LERICOLAIS.

- **Médailles d'honneur 2018**

La médaille d'honneur de la FFA a été décernée pour 2018, aux personnes suivantes :

- Gérard Balmay – A Cahors
- Denis Barthelemy – CN Melun
- Gérard Bichet – ENA Aix-les-Bains
- Jacky Bloquet – CNA Rouen
- Luc Bodennec – CN Lorient
- Max Farenc – A Agde
- Pascal Jolly – A Beaumont
- Jean-Pierre Le Lain – USA Gravelines
- Jean-Michel Mascotto – AS La Réole
- Catherine Wittrant – SN Saumur

- **Cahier des charges pour l'organisation des épreuves en mer inscrites au calendrier de la réglementation sportive nationale**

Un nouveau cahier des charges a été approuvé.

Nous vous invitons à le consulter sur le site internet de la FFA : : *Compétitions > Informations générales > Textes Règlementaires*

- **Cahier des charges pour l'organisation des épreuves en eaux intérieures inscrites au calendrier de la réglementation sportive nationale**

Des modifications ont été apportées au cahier des charges.

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA : : *Compétitions > Informations générales > Textes Règlementaires*

- **Changement de nom**

Aviron Sévrier Rive Gauche devient Aviron Sévrier Lac d'Annecy

2. Rappel de l'évaluation fédérale : junior, sénior et para-aviron homme et femme



▪ Calendrier

Pour mémoire, la clôture de la saisie des résultats sur le Serveur licences est fixée au **17 décembre 2018 (minuit)**.

▪ Résultats

Les résultats sont à inscrire, par le responsable du club, sur le Serveur licences puis dans le menu à gauche : Tests hivernaux

3. Livre Aviron 2018

Le livre « Aviron 2018 », aux couleurs de la nouvelle charte graphique de la FFA, paraîtra mi-décembre. Pour cette édition, un dossier spécial a été intégré "Les podiums en images".

Les structures (Ligues, Comités et Clubs) doivent retourner le bon de commande reçu par courrier. Pour les particuliers, il est d'ores et déjà possible de commander le livre en ligne sur la boutique fédérale : <http://pf.avironfrance.fr> : *Publications fédérales > Livre Aviron 2018*

4. Championnat de France Indoor 2019

Les inscriptions pour les Championnats de France et d'aviron indoor ouvrent le lundi 3 décembre à 08h00 et se clôturent le lundi 28 janvier 2019 à 12h00 sur l'intranet fédéral. L'événement aura lieu le 9 février au stade Charléty à Paris.

Retrouvez toutes les informations sur www.aviron-indoor.fr

5. Lieux des têtes de rivière interrégionales et de la tête de rivière nationale

Une tête de rivière labellisée par la FFA est organisée le dimanche 10 mars 2019 par chacune des zones :

- Zone Nord-Ouest : Caen
- Zone Nord-Est : Toul
- Zone Sud-Est : Marignane
- Zone Sud-Ouest : Sainte-Livrade

En 2019, la tête de rivière nationale aura lieu à Marignane, pour les seniors prétendant à une sélection en équipe nationale.

7. Formation

• Coach aviron Indoor/Coach AviFit

La prochaine formation se déroule du 29 au 31 mars 2019 à la Seyne-sur-Mer

Cette formation se déroule sur 2,5 jours (du vendredi 14h au dimanche 16h).

Date limite d'inscription : 30 jours avant la formation.

Responsable : juliette.duchemin@ffaviron.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Indoor/Coach AviFit

• Coach aviron santé

La formation Coach Aviron Santé est organisée au CREPS de Vichy et se déroule sur 2 modules de 5 jours (du lundi 14h au vendredi 12h) :

Module 1 : 14 au 18 janvier 2019

Module 2 : 4 au 8 mars 2019

Date limite d'inscription : 14 décembre 2018

Responsable : yvonig.foucaud@ffaviron.fr

Pour plus de renseignements, consultez le site fédéral : Espace fédéral > Formation > Calendrier des formations > Coach Aviron Santé 2018-2019

• Coach aviron handicaps

La formation Coach Aviron Handicaps est accessible aux bénévoles et aux professionnels. Elle est organisée en deux modules de trois jours (du vendredi 13h au dimanche 16h). □

- Module aviron adapté (handicap mental) du 1er au 3 mars 2019 à Boulogne-Billancourt
- Module Handi-aviron (handicap physique et sensoriel) du 15 au 17 mars 2019 à Boulogne-Billancourt

Date limite d'inscription : 1er février 2019.

Responsable : helene.gigleux@ffaviron.fr – 01 45 14 26 61

• Formation continue « Développement des qualités physiques chez le jeune rameur »

Cette formation ouverte aux entraîneurs bénévoles ou professionnels se déroule du 28 au 30 janvier 2019 au CREPS de Vichy.

Cette formation vise à développer les compétences nécessaires à l'optimisation de l'entraînement chez le jeune rameur de compétition.

Date limite d'inscription : 28 décembre 2018.

Responsable: hugo.maciejewski@ffaviron.fr